

EN BREF

1

UNE IDÉE



Une envie, un projet porté par minimum deux habitants ou une association.

2

RETIREZ LE DOSSIER



Auprès des structures :
Centre social Cap Nord Ouest
Centre social Champagne
Centre communal d'action sociale

3

REMPHIR & ENVOYER



Retourner la demande au CCAS de Laon ou par mail.

4

SOUTENEZ VOTRE PROJET



Face au Comité de Validation qui décidera ou non d'accorder une subvention à votre projet.



QUELQUES RÉALISATIONS

- ✓ fête des voisins, Halloween, arbre de Noël
- ✓ sortie culturelle ou de loisirs (ferme du Souchinet, Stade de France, pêche en mer, école du cirque de Pargny-Filain...)
- ✓ fête de quartier et brocante
- ✓ aménagement (Moulin de Moulin Roux, fleurissement autour de l'Arviv...)



Centre Communal
d'Action Sociale
de LAON

UN REPAS

DE QUARTIER,

FLEURISSEMENT,



FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Une aide financière pour les projets dans les quartiers
CHAMPAGNE-MOULIN ROUX et MONTREUIL

Vous avez une idée, un projet ?

UN TOURNOI,

DES ANIMATIONS,

UNE BROCANTE...

© Service Communication Ville de LAON - Octobre 2022 - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



POURQUOI ? POUR QUI ?

POURQUOI DES BOURSES AUX PROJETS ?

Vous avez une idée, un projet ?

Vous voulez organiser une animation dans votre quartier ?
Le Fonds de Participation des Habitants (F.P.H) peut vous aider financièrement dans la réalisation de vos projets.

QUI PEUT SOLLICITER UNE BOURSE ?



Un groupe d'habitants

Une association de quartier



Une association intervenant dans les quartiers de Laon



POUR QUEL PROJET ?

Les projets doivent :

- ✓ Etre « portés » par au moins deux habitants ou une association
- ✓ Contribuer à améliorer la convivialité et les échanges entre les habitants
- ✓ améliorer le cadre de vie des quartiers
- ✓ animer et renforcer le lien social,
- ✓ développer les échanges et les solidarités entre habitants.



Un Comité de Validation est composé :

- ✓ d'associations de quartiers
- ✓ d'habitants de quartiers



QUEL MONTANT ?

800 euros maximum dans la limite de 80% du coût total du projet



COMMENT ?

QUELLES DÉMARCHES ?

- Retirer une fiche projet auprès de l'animatrice du fonds de participation des habitants.
- La retourner au C.C.A.S de Laon ou par mail
- Soutenir le projet lors d'une réunion du Comité de Validation qui décidera ou non d'accorder une subvention à votre projet.

INFORMATIONS ET RETRAIT DES DOSSIERS :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

19 rue du Cloître 02000 LAON
03 23 22 85 73 rchateaux@ville-laon.fr

CENTRE SOCIAL CAP NORD OUEST

23 rue Fernand Christ 02000 LAON
03 61 54 13 40 accueil.capno@dso.ifac.asso.fr

CENTRE SOCIAL LE TRIANGLE

1 bis rue Edouard Branly 02000 LAON
03 61 54 13 37 accueil.triangle@dso.ifac.asso.fr

Le règlement complet du dispositif est également disponible sur **LAON.FR**